

## CALAIS PORT 2015

# Plus de questions que de réponses à la première réunion du débat public

**Le débat public sur le projet Calais Port 2015, qui s'est ouvert vendredi, a déjà permis de nombreuses prises de parole, de nombreux questionnements. Pour les réponses, il faudra être patient.**

La foule sera sans doute moindre lors des prochains rendez-vous,

mais le succès rencontré par la première réunion du débat public sur Calais Port 2015 (notre précédente édition) a été rassurant : les Calaisiens s'intéressent manifestement à l'avenir de leur ville.

Le débat public entamé vendredi est l'une des concrétisations de ce qu'on appelle la « démocratie participative », instituée par une loi

de 2002. A la fois très formalisée et très ouverte, cette première réunion a souligné l'intérêt de la démarche, mais aussi ses limites. Les questions et inquiétudes émanant du public sont pertinentes, et devront être prises en compte. Ainsi les interventions de José Huleux, président du groupement des pêcheurs de Calais, ou de Dany Bogaert, président de l'ADECA (association de défense de l'environnement du Calais) ont permis de sensibiliser les porteurs du projet Port 2015, s'ils ne l'étaient déjà, sur ces sujets. Des « anonymes », également, ont pris la parole, tel ce salarié d'une usine riveraine du port, telle cette architecte londonienne demandant à ce que Calais fasse encore plus pour attirer ses compatriotes.

C'est sans doute la règle, mais dans ce genre de débat, il y a plus de questions que de réponses. Soit les premières sont trop techniques ; soit les secondes sont trop évasives ou s'apparentent, de la part de certains élus, à des discours de politique générale. ■ **B.M.**

► **Permanence de la commission du débat public** : 24, place d'Armes. Tél : 03 21 46 18 00. Fax : 03 21 46 06 99. mail : [contact@debatpublic-calais-port2015.org](mailto:contact@debatpublic-calais-port2015.org)

► **Prochaine réunion** : le 29 septembre (19 h 30) au complexe municipal de Marck, réunion thématique sur les aspects techniques, économiques et sociaux du projet.



La commission particulière, présidée par Pierre-Frédéric Ténière-Buchot (au centre), est l'arbitre des débats.

## À SAVOIR SUR PORT 2015

### ► Cahiers d'acteur

De nombreux documents viennent à l'appui du débat public. D'abord, le dossier du débat, élégant fascicule de 124 pages, en papier glacé. Tout le monde peut se le procurer à la permanence du débat public, place d'Armes. Ensuite, des « cahiers d'acteur », documents de quatre pages. Il s'agit de contributions réalisées par quiconque est concerné par le projet. Ainsi les Cahiers d'acteurs n°1 et 2 ont été réalisés par la chambre de commerce de Calais. Le n°3, rédigé par l'ADECA (association de défense de l'environnement de Calais), devrait être disponible très rapidement. Les contributions de la Ville de Calais, de Cap Calais, mais aussi des mytiliculteurs de la région sont annoncées.

Une personne seule peut-elle publier un cahier d'acteurs ? « Non, répond le président de la commission particulière. *Par exemple, un riverain du port, concerné par le chantier, ne peut le faire que par le biais d'une association.* »

### ► Le Journal du débat

C'est également un document de quatre pages, dont le n°1 présente le débat, son intérêt, ses règles du jeu, ainsi que la

composition de la commission particulière. Les numéros suivants reprendront le contenu des réunions, les nouvelles informations...

### ► Verbatim

Les échanges contenus dans les réunions publiques sont diffusés, au mot près, sur le site internet de la commission particulière du débat public : [www.debatpublic-calais-port2015.org](http://www.debatpublic-calais-port2015.org)

### ► Sur le fil

La composition de la commission particulière est surprenante. Présidée par Pierre-Frédéric Ténrière-Buchot (centralien, gouverneur du conseil mondial de l'eau), elle compte dans ses rangs Clara Bancheveau, dont le CV ne laissait que peu de chance de s'intéresser un jour aux problématiques de Calais Port 2015. Cette jeune femme a été fil-défériste, prof de lettres, chargée d'édition, et est aujourd'hui romancière, illustratrice et artisan restauratrice de céramiques.

Les pedigrees des autres membres sont moins poétiques : François Perdrizet, polytechnicien, a dirigé le port de Marseille. Patrick Le Lorier, retraité, a été cadre supérieur à la Lyonnaise des Eaux. Patricia Brossier, de nationalité anglaise, est traductrice.

## DESSOUS SANS DENTELLES

### **Les vacances de Monsieur Huleux**

Lors de la réunion du débat public, vendredi, José Huleux, président du Groupement des pêcheurs, a pris la parole pour résumer les inquiétudes de sa corporation par rapport au projet d'extension du port. Jeannine Marquaille, vice-présidente du conseil régional, a répondu, en remerciant « *Monsieur Hulot pour son intervention* ». L'histoire ne dit pas si elle songeait à Nicolas Hulot, ou au Monsieur Hulot de Jacques Tati...

### **Daniel Percheron diminué**

Le président du conseil régional Daniel Percheron a fait plus court que d'habitude, vendredi soir. Il faut dire qu'il était victime d'une quasi-extinction de voix. Et Daniel Percheron sans voix, c'est un peu comme Didier Lockwood sans violon, Laurel sans Hardy, ou Milan sans Remo.

### **La pétition de la CFDT**

Evidemment, il a été question de la situation de SeaFrance, vendredi soir. Elle a été évoquée notamment par Didier Cappelletti, du syndicat maritime nord CFDT et ancien salarié de la compagnie maritime. Il a profité de l'occasion pour remettre à Daniel Percheron une pétition ayant recueilli un millier de signatures, pétition demandant notamment à la Région, propriétaire du port, d'acheter un bateau de la compagnie, afin d'améliorer la trésorerie.

**B. M.**

### **Dans le désordre**

Dans nos *Dessous sans dentelles* d'hier, nous évoquions la naissance de la petite-fille de Claude Demassieux. Le joli bébé ne s'appelle pas Lyna, mais Nyla. Un prénom d'origine indienne, précise le papa. ■